

SAHARA OCCIDENTAL

L'EXPULSION PAR L'OCCUPANT MAROCAIN DE DEUX AVOCATES ESPAGNOLES VIVEMENT DÉNONCÉE

Page 16

CRÉATION D'UN LARGE
« FRONT INTERNE »

LE PARI RÉUSSI
DE BENGRINA

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4774 | Lundi 5 juin 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL

KARIM
BENZEMA
QUITTE LE REAL
MADRID

Page 16

LES ÉPREUVES DÉBUTENT AUJOURD'HUI

UN BEM SOUS HAUTE SÉCURITÉ

Page 5

■ PALESTINE

LES COLONS PROFANENT À NOUVEAU L'ESPLANADE D'AL-AQSA

Page 16

■ LES INONDATIONS FONT 6 NOUVEAUX DÉCÈS
EN ALGÉRIE

LE BILAN S'ALOURDIT

Page 3

■ AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

LES RECOMMANDATIONS DU PRÉSIDENT DE L'ACA

Page 3

APRÈS L'EXPIRATION DU CESSEZ-LE-FEU



LES COMBATS REPRENENT À KHARTOUM

Page 16

Phs : DR



1

*bande de malfaiteurs
spécialisée dans
le cambriolage arrêtée
à Tizi-Ouzou*

3

*morts en 24 heures
dans des accidents
de la route*

30

*tonnes d'aides
distribuées aux familles
sinistrées à Tipaza*

La série algérienne « 11/11 » primée au festival de Matera en Italie

L'Italie a accueilli du 1 au 4 juin le festival international des séries télévisées de Matera. Un grand événement qui fait l'objet d'une vitrine pour des réalisateurs et des producteurs qui souhaitent exposer leurs séries et leurs réalisations au monde entier. Cette première édition de ce festival de Matera est une occasion aussi pour donner une chance à des projets réalisés dernièrement de se dévoiler davantage au public et à la critique. Par ailleurs, c'est à la série « 11/11 » que revient la mission de représenter l'Algérie au festival international des séries télévisées de Matera en Italie.

« Hdach Hdach » une série diffusée sur Echorouk TV, pendant le mois de ramadan dernier, raconte l'histoire de cinq amis, dont le destin a été bousculé suite à un crime qui a été commis un certain 11 novembre à 23 h 00. Après cinq ans de ce malheureux incident, le passé de ce groupe d'amis les rattrape pour tenter de résoudre l'énigme Malak, tuée cette nuit. Une série alliant suspense, action et drama, qui a su séduire le public algérien, a visiblement conquis les cœurs des spectateurs à l'international. En effet, lors du festival international des séries télévisées de Matera, le prix de la meilleure série a été décerné au réalisateur algérien Oussama



Kobbi pour le feuilleton « 11/11 ». Oussama Kobbi a réuni dans sa série un casting talentueux, dont Youcef Sehiri, Malika Belbai, Haifa Rahim, mais aussi Akram Djeghim, qui a fait une performance exceptionnelle pour incarner le personnage de Hicham, l'un des rôles principaux de ce feuilleton.

Oran dans le TOP 10 des villes africaines où la nourriture est la moins chère



Numbeo, l'une des principales plateformes de données et de recherche au monde, établit régulièrement des indices de coût de la vie. Ces derniers se basent sur plusieurs critères, dont le prix de

la nourriture, et plus particulièrement des courses alimentaires et des repas au restaurant. Pour établir ces indices, Numbeo s'appuie à la fois sur des données fournies par les utilisateurs et sur des informations collectées manuellement auprès de sources fiables. C'est ainsi que l'Algérie, grâce à la ville d'Oran, se retrouve dans le top 10 des villes africaines où il est possible de se nourrir à moindre coût. Oran, située au nord-ouest de l'Algérie, est la cinquième ville de ce classement africain. Son indice de prix alimentaire, calculé à partir de la moyenne pondérée par Business Insider des indices de courses alimentaires et de restaurant de Numbeo, s'établit à 23,9. Oran présente donc un coût de la nourriture inférieur à celui de nombreuses autres villes du continent. De plus en ce qui concerne l'index des restaurants, la ville d'Oran obtient un score de 16,7. Néanmoins, pour les produits alimentaires vendus en épicerie, Oran se démarque aussi avec un Index s'élevant à 31,2, soit le score le plus élevé de ce classement. Cette performance est d'autant plus remarquable qu'Oran est l'une des principales villes économiques de l'Algérie, dotée d'une importante activité portuaire et industrielle. Le coût abordable de la nourriture dans cette ville constitue donc un atout non négligeable pour ses habitants et pour ceux qui souhaiteraient s'y installer.

Algé'RireFesitval signe son grand retour à Alger

Algé'RireFesitval signe son grand retour à Alger, après une rupture de sept ans. Placée sous le Parrainage de Madame la Ministre de la Culture et des Arts, le Dr. Soraya Mouloudji, cette 5^e édition aura lieu du 12 au 15 juillet 2023 au Palais de la culture « Moufdi Zakaria ». Organisé par l'agence BroshingEvents, l'Algé'Rire Festival sera inscrit sous le signe de « L'Algérie aux cœurs ». Car, cette cuvée 2023 s'étend sur d'autres horizons et lui donne ainsi, une dimension internationale par son ouverture aux humoristes du monde et de la diaspora, mais aussi par son ancrage africain, et ce, pour « faire rayonner cet événement sur l'Afrique et sur la Méditerranée », soutiennent les organisateurs Tarik Ouahdj et Racim Mahboub. A cet effet, chaque soirée du festival fera voyager le public grâce au programme concocté et répartisur différents galas: Le Gala International, le Gala Algérien « Derja », le Gala Africain et pour la première fois dans les pays du Maghreb, un Gala Anglophone. L'aventure du festival Algé'Rire a commencé en 2013 et s'est poursuivie en 2015 et 2016 en Algérie, ainsi qu'en 2022 en France.

Ces quatre éditions ont regroupé pas moins de 100 artistes sur 22



soirées, qui ont réuni plus de 25 000 spectateurs à Alger, à Oran, à Tlemcen, à Paris...

D
I
L
I
T

Salah Goudjil, président du Conseil de la nation

« Les relations algéro-turques sont solides et se renforceront davantage à l'avenir, notamment dans les domaines politique et économique, et la coordination entre les positions diplomatiques des deux pays se consolidera encore dans les fora internationaux ».

INDE

Un haut fonctionnaire a ordonné de vider un barrage pour retrouver son téléphone

Qui n'a jamais fait tomber son smartphone en prenant un selfie ?

C'est ce qui arrivé à ce haut fonctionnaire indien. Pour récupérer son téléphone perdu dans un barrage, il a utilisé les grands moyens.

Rajesh Vishwas ne voulait pas du tout perdre son smartphone coûtant à peu près 1.130 euros. Quand son téléphone a atterri dans un barrage de Kerkhatta au centre de l'Inde, il a testé plusieurs solutions. Dans un premier temps, ce fonctionnaire a missionné des personnes pour plonger dans l'eau afin de récupérer le bien précieux.

Mission : récupérer le téléphone coûte que coûte

Hélas, le travail des plongeurs n'a pas été couronné de succès.

L'inspecteur d'hygiène alimentaire a décidé de sortir le grand jeu : pomper tout le contenu du barrage. Il a vraiment mis les moyens, la pompe à diesel a aspiré 2 millions de litres d'eau. Les travaux ont duré trois jours. Le fameux smartphone est réapparu seulement il était totalement abîmé. Ce geste démesuré n'est pas passé inaperçu et le haut fonctionnaire s'est fait tacler par les figures politiques.

Le haut fonctionnaire perd son travail après son geste

L'inspecteur a tenté tant bien que mal d'argumenter face aux critiques. Il a déclaré qu'il avait l'accord d'un responsable et l'eau retirée va servir aux agriculteurs. Il a aussi tablé sa défense sur l'importance des données que contenait le smartphone. Une défense pas très convaincante puisque Rajesh a été démis de ses responsabilités.

On peut dire que son selfie lui a coûté très cher. La quantité d'eau vidée aurait pu arroser un terrain de 600 hectares, un véritable gaspillage.

CRÉATION D'UN LARGE « FRONT INTERNE »

Le pari réussi de Bengrina

Il n'y a pas que le FFS qui a lancé une initiative politique. Un autre parti, le mouvement El Bina en l'occurrence, avait déjà précédé le plus vieux parti de l'opposition en invitant les forces politiques à un large rassemblement.

PAR KAMEL HAMED

Cette initiative politique pour un large rassemblement est sur la voie de voir le jour. En effet, plusieurs rencontres se sont d'ores et déjà tenues entre les différentes parties qui ont répondu favorablement à l'appel de Bengrina en adhérant à son initiative. Selon des sources concordantes des représentants de plusieurs politiques, ou d'organisations de la société civile tiennent, depuis quelques jours, réunion sur réunion, pour élaborer une plate forme qui énoncera les principaux objectifs de ce rassemblement. Dans ce cadre, et selon ces mêmes sources, une réunion a été organisée hier pour mettre en place les dernières retouches à ce document. Ce n'est une fois ce document finalisé que les responsables des partis politiques et des associations qui y adhèrent seront conviés à une grande cérémonie pour a signature de cette plateforme et ainsi donner naissance à ce grand rassemblement. Abdelkader Bengrina et son mouvement réalisent ainsi une prouesse puisque en à peine un mois ils ont réussi le pari de créer un vaste rassemblement de forces politiques et d'organisations de la société civile. Un appel qui a vite trouvé un écho favorable auprès, notamment, de partis comme le FLN et le RND. Il n'y a pas que ces deux partis qui ont vite rejoint cette initiative. En effet d'autres partis, à l'exemple de l'union des forces démocratiques et sociales (UFDS) et le parti El Karama, ont eux aussi dit oui au mouvement El Bina. Il en a été de



même pour des associations de la société civile. L'on peut citer à ce propos l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et l'organisation nationale des moudjahidines (ONM). En tout, ajoutent ces mêmes sources, une quarantaine de personnes représentants des partis et des associations étaient attendues hier au siège du mouvement El Bina pour finaliser le document de cette initiative politique de ce rassemblement. Un rassemblement qui a pour ambition, comme l'a d'ailleurs indiqué Abdelkader Bengrina, le renforcement du front interne. Rappelons que c'est au début du mois de mai que Bengrina a lancé son appel. Lors de la session de la session du conseil consultatif de son parti il a souligné que l'initiative lancée par son mouvement « en faveur du pays pour consolider le front interne, renforcer le rang national, prendre conscience des défis internes et mettre en garde contre les dangers extérieurs, a été fortement appréciée par les partenaires sur la scène nationale en termes de formulation des clauses et de fixation des objectifs », arguant « qu'elle

n'est pas exclusive au parti mais est ouverte à tous les Algériens sans exception ». Évoquant les dangers qui guettent l'Algérie, il a souligné l'impératif de renforcer le front interne « en vue de barrer la voie à toute tentative de cultiver le sectarisme politique », saluant par la même occasion « l'élan des Algériens et leur mobilisation pour défendre le pays et leur rejet de toute ingérence dans les affaires internes du pays. » Bengrina a également mis en garde contre « les tentatives récurrentes visant à diviser notre société et à l'intoxiquer par la drogue ou via les réseaux sociaux. » Devant les congressistes de son mouvement, quelques jours auparavant, Bengrina a affirmé que la construction de l'Algérie Nouvelle prônée par le chef de l'État, requiert « des efforts concertés de toutes les composantes vives du pays, pouvoir et opposition, partis, institutions et personnalités nationales pour former ensemble un front national uni qui servira de cadre à l'action collective. »

K. H.

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Les recommandations du président de l'ACA

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Atteindre la croissance est un défi majeur, en ce sens, qu'il faut accélérer la cadence de l'investissement qui a de la valeur et créateur d'emploi nécessaire à l'économie après la promulgation de tous les textes de loi afin de favoriser le climat des affaires et donner un coup de pouce à la relance économique. Pour cela, l'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, Mohamed Moncef Boudjerba, a affirmé hier que « tous les grands chantiers (législatifs, ndlr) ont été faits, cependant il reste à répertorier les potentiels dont dispose l'Algérie dans le sillage de diversifier son économie afin de s'émanciper de l'économie de la rente. » L'amélioration du climat des affaires a impacté le monde de l'investissement, dit-il, avec des textes cadres en relation avec les banques, la monnaie et le crédit ainsi que la valorisation des investissements. Sans omettre, selon lui, l'épineux problème qui handicape la relance économique, à savoir l'accès au foncier, en l'occurrence, en voie de règlement pour être opérationnel d'ici à la fin de

l'année en cours. « Lequel dossier permettra, en définitif, à mettre en confiance les investisseurs pour se mettre à créer de la richesse et de l'emploi pour tous les Algériens », souligne le Président de l'association des céramistes Algériens, ACA Et par souci d'efficacité, l'invité estime qu'au-delà de l'achèvement de ces grands chantiers, il y a un travail à faire sur nous même », appelant le gouvernement à se pencher sur « le ciblage économique. » Et d'expliquer qu'il s'agit de « déterminer quelles sont, filière par filière, celles permettant potentiellement à l'Algérie d'avoir un retour d'investissement pour les accompagner à l'export. »

S'agissant du travail d'identification, proprement dit, l'orateur admet que « la bataille est rude car chacun va essayer de défendre son secteur », invitant le gouvernement à « faire ce travail à la base d'informations recueillies sur le terrain. » « Le gouvernement doit avoir un objectif financier très clair pour permettre aux filières véritablement porteuses de richesse pour qu'on puisse aller rapidement vers une politique d'exportation », suggère-t-il. En effet, conseille l'opérateur en industrie de céramique, qu'il faut faire très vite et accélérer la cadence pour améliorer les résultats.

R. R.

INVESTISSEMENT AGRICOLE DANS LE SUD Prorogation du délai jusqu'au 15 juin

Dans un communiqué rendu public, le ministère de l'Agriculture a annoncé la prorogation jusqu'au 15 juin prochain du délai pour le dépôt des demandes sur la plateforme numérique de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS). Le ministère a appelé les investisseurs intéressés par des investissements agricoles stratégiques dans les wilayas du Sud par la bonification des terres à s'inscrire sur la plateforme numérique.

R. N.

LES INONDATIONS FONT 6 NOUVEAUX DÉCÈS EN ALGÉRIE

Le bilan s'alourdit

Le bilan s'alourdit pour les inondations en Algérie. En l'espace d'une semaine seulement, les services de protection civile ont enregistré plusieurs décès dans des régions différentes du pays. Les blessés, les disparus et les pertes matérielles, eux, ne se comptent plus, à une heure où la fin de cette dépression météorologique n'est pas encore certaine. Et si c'est l'Est du pays qui a été particulièrement touché par les inondations, l'ouest et le massif central n'y ont pas non plus échappé. Les dernières victimes retrouvées ont trouvé la mort à Saïda ainsi qu'à Laghouat. Ce samedi, un accident mortel en rapport avec les inondations a coûté la vie à deux personnes âgées à Oued Touil, près de la commune de Beidha, à Laghouat. Les deux individus étaient assis à bord d'un véhicule qui, emporté par les eaux, a fait un tonneau sur lui-même. Selon les vidéos prises sur place et les propos des témoins, les deux victimes ont essayé de braver le courant en traversant un axe routier complètement submergé. La puissance des eaux a vite eu raison du moteur du véhicule, qui a succombé sous la pression exercée. La voiture ainsi que ses deux occupants se retrouvent alors propulsés en avant par le courant, qui les malmène dans tous les sens. Le cours d'eau fini par les projeter du haut d'une cote en amont, le véhicule fait un tonneau sur lui-même, tuant tous les occupants à bord. Les éléments de la DGPC interviennent par la suite pour évacuer les corps, qui, après autopsie, se sont révélés être ceux de deux individus de sexe masculin. Les deux victimes, âgées de 51 et de 60 ans respectivement, meurent sur le coup.

Découverte de 04 cadavres à Saïda

Les services de la Protection Civile de la wilaya de Saïda ont annoncé hier la découverte de 04 cadavres de personnes portées disparues depuis ce samedi suite aux fortes précipitations qui ont touché plusieurs communes de la wilaya. Selon la même source, « le cadavre d'un garçon âgé de 12 ans a été découvert par les équipes de la Protection Civile ce matin au niveau de la zone de Refafsa dans la commune d'Aouf, alors que le cadavre d'une autre victime âgée de 37 ans a été retrouvé près du village de Khrechifa dans la commune d'Ouled Brahim. » « Le cadavre d'une troisième personne âgée de 17 ans a été également retrouvé au niveau de la même zone. Le cadavre d'une quatrième victime, une jeune fille de 22 ans a été repêché durant la journée d'hier samedi par les secours à Touahria dans la commune d'Ouled Brahim », a assuré la même source.

R. N.

THÈME D'UN SÉMINAIRE NATIONAL À ALGER

« Le rôle des étudiants dans la révolution technologique »

Un séminaire national sur "Le rôle des étudiants dans la révolution technologique et leur adhésion au processus d'édification de l'Algérie nouvelle", a été organisé avant-hier à l'université des Sciences et Technologies Houari-Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar (Alger).

Intervenant à cette occasion, le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche a affirmé que les étudiants étaient "la force motrice pour avancer en matière de développement technologique et d'intégration dans le monde de la révolution numérique", soulignant que l'État "a placé l'université au cœur des préoccupations et a fait de l'étudiant la locomotive du développement." M. Akretche a aussi appelé les étudiants à "veiller à acquérir davantage de savoir et de connaissances, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la robotique et des énergies renouvelables." De son côté, le Secrétaire général de l'Union générale des étudiants libres (UGEL), Ryad Boukhabla a souligné que l'année en cours connaissait "une véritable amorce en matière de développement technologique, à travers l'adoption par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'une politique encourageant les innovations et les start-up en vue de faire de l'université la locomotive du développement." À ce propos, le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), Nouredine Benbraham a mis en exergue l'importance de l'intérêt des étudiants pour l'acquisition des connaissances et des technologies qui leur permettent d'améliorer leurs capacités scientifiques et de contribuer à la construction de la société.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 morts et 132 blessés ces dernières 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 132 autres ont été blessées dans 112 accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. "Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont repêché six corps sans vie, emportés par les eaux pluviales et ont également effectué plusieurs opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations, des édifices publics et privés et des axes routiers, suite aux intempéries ayant touché, durant les dernières 24 heures, les wilayas de Saida, Tébesa, Tiaret, Laghouat, Bouira, Djelfa, Mila, Constantine, Guelma, Skikda, Tizi Ouzou et M'sila", ajoute la même source. Pour ce qui est des six victimes, le communiqué de la Protection civile précise qu'il s'agit de "deux hommes âgés respectivement de 50 et 61 ans, emportés par les eaux de Oued Touil dans la wilaya de Laghouat, un enfant de 12 ans, emporté par les eaux pluviales au village Sidi Mimoun dans la wilaya de Mascara et quatre autres personnes emportées par les eaux de Oued Ben Khaled dans la wilaya de Saida, dont trois victimes sont issues d'une même famille, à savoir un homme de 35 ans et deux filles âgées de 17 et 22 ans."

R. N

SÉCHERESSE, PLUIES DILUVIENNES ET HAUSSE DE TEMPÉRATURE

L'Algérie affectée par le changement climatique

L'Algérie fait face à un changement climatique. Après une sécheresse qui a duré presque 2 mois, voici le temps des pluies en plein mois de juin. Il faudra s'habituer à ces nouvelles données du climat qui bouleversent tout l'écosystème mondial.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les dernières précipitations ont été d'un soulagement pour tous. Ces quantités de pluies qui varient entre 70 et 80 mm sont une première dans les annales de la météo. Rare en effet où la pluviosité atteint son summum durant l'été et cette fois, les services spécialisés en météo prévoient d'autres précipitations dans les jours à venir mais seront ralenties par des dépressions chaudes qui proviennent de l'hémisphère sud du continent. Globalement, les spécialistes en météo indiquent que le taux de pluviométrie s'est réduit à 40% entre février et mars de cette année, mais personne ne s'attendait à un retour des pluies durant le mois de mai avec un volume plus important. L'expert et directeur de l'exploitation climatologie à l'office national de la météo Salah Sahabi Abed a confirmé récemment dans un entretien que « les pluies qui tombent après une longue période de sécheresse ne s'infiltreront pas dans le sol, mais ruissellent et peuvent causer des dégâts du fait qu'elles circulent sous



forme de torrents. » Le spécialiste indique que « les pluies à caractère orageux et qui tombent durant les périodes de transition entre mai, septembre et octobre sont caractérisées par de fortes intensités. » Si cette pluviosité est vue comme une bénédiction du ciel pour les besoins en eaux potables et agricoles, il faudra selon ce même spécialiste regarder de près « le changement climatique qui affecte l'Algérie. » On assiste selon le mot de certains experts à « la tropicalisation du climat » qui revêt le caractère de températures élevées et de pluies orageuses intenses. Dans cette nouvelle donne, les spécialistes n'écartent pas le risque de ce bouleversement climatique

qui va se traduire en inondations et débordements de crues dans les périphéries urbaines et d'autre part les chaleurs suffoquantes qui peuvent causer des dégâts sur les populations. Et c'est le scénario du futur que beaucoup de climatologues mettent en place. Pour le cas algérien, on estime que les années à venir seront peu clémentes en termes de températures où la hausse se maintiendra au-dessus de la normale avec des épisodes de sécheresse entre 3 semaines à 2 mois. « C'est ce qui est envisagé par les études spécialisées » rappelle un autre expert qui a estimé que « le taux de pluie va diminuer de 20% à l'horizon 2030. »

F. A.

PRODUCTEUR D'ABRICOTS

L'Algérie, 1^{er} pays africain et 4^e mondial

PAR CHAHINE ASTOUATI

À l'approche des grandes chaleurs, les fruits juteux de saison sont de plus en plus convoités par les consommateurs. Et même s'ils sont très appréciés par les Algériens, les fruits tels que les pêches, les pastèques, les nèfles et les abricots ne connaissent pas un engouement aussi important que d'habitude. Les étales ne désemplissent pas, et l'attrait du consommateur envers ces denrées semble fortement réduit cette année. La raison ? Le prix exorbitant affiché par les commerçants. Et pourtant, ce ne sont pas les richesses qui manquent. L'Algérie occupe une place de choix, que ce soit mondialement ou au niveau africain, en termes de production d'abricots par exemple. Si la quantité nécessaire pour couvrir le besoin national est disponible, quels sont alors les éléments qui font que les prix ne descendent pas ? L'économie algérienne est en pleine expansion depuis peu. De nombreux secteurs subissent moult réformes et refontes pour privilégier une croissance exponentielle dénuée de toute importation externe. Le domaine de l'agriculture est celui qui connaît le plus de changements, avec des bonds en avant dans la production de nombreux aliments et produits. Des dattes au safran, en passant par les pastèques, les récoltes ont

doublé, voire triplé pour certains secteurs, en l'espace de quelques années, ouvrant des perspectives d'exportation intéressantes pour le pays. Contre toute attente, la culture de l'abricot, ce fruit mielleux fortement apprécié des Algériens, est en tête des productions du pays. Nous sommes les 4^e plus gros producteurs d'abricots au monde, juste après la Turquie, L'Ouzbékistan et l'Iran, selon les dernières données récoltées. Et si nous nous distinguons par l'abondance de nos vergers à l'internationale, d'un point de vue africain, nous battons également tous les records. Les dernières statistiques (2021) indiquent que l'Algérie est le premier pays producteur d'abricots du continent africain, dépassant largement les productions du Maroc et de l'Égypte.

Une grosse production d'abricots chaque année, qu'en est-il des prix ?

Si l'abondance est de la partie, l'abordabilité ne l'est malheureusement. La quantité d'abricots produite chaque année ne reflète en aucun cas les prix exercés sur le marché national. Pour un pays producteur, présent dans le top 5 mondial de surcroît, le fruit devrait être affiché à des prix plus que compétitifs, permettant même aux petites et moyennes bourses d'en

profiter. Contrairement à ça, la réalité est toute autre : le prix de l'abricot gondole entre les 600 et 700 DA / kg, et est inaccessible pour beaucoup. Une véritable problématique à laquelle les pouvoirs publics ne trouvent pas de solutions, et dont le peuple paye les conséquences de sa poche.

Le prix des fruits est-il exagéré en Algérie ?

Si l'abricot a atteint les 600 DA/kg, la pêche, véritable emblème de l'été, trône à 550 DA/kg. La pastèque, dont nous sommes également de gros producteurs, se vend à 110 DA/kg en moyenne. Quant aux nèfles, elles ne sont pas cédées à moins de 180 DA/kg. Les prunes et les raisins, qui nous valent la troisième place du classement africain avec 97.056 et 630.022 tonnes respectivement, suivent la même tendance haussière. À noter qu'il y a bientôt 3 ans, le gouvernement a suspendu l'importation de plusieurs fruits pour soutenir la production locale. Les variétés concernées comprennent les agrumes, les abricots, les cerises, les pêches, les prunes, les raisins, les poires, les pommes, les amandes, les figues, les grenades, ainsi que les nèfles et les coings.

C. A.

COUP D'ENVOI DES ÉPREUVES BEM 2023

L'heure de vérité !



Après l'examen blanc qui s'est déroulé la semaine dernière dans de bonnes conditions et dans les mêmes conditions que les officiels, que se soit sur le plan organisationnel, pédagogique et administratif, aujourd'hui, le jour « J », est arrivé pour les 800.061 candidats dont 52% sont des filles, à travers le territoire national, devant être sanctionné par l'obtention du Brevet d'enseignement moyen (BEM).

PAR IDIR AMMOUR

Le nombre global des candidats scolarisés connaît une augmentation par rapport à l'année écoulée selon le ministère de tutelle, soit +61.200 candidats. En revanche, le nombre des candidats libres connaît une nette diminution par rapport à la session de 2022, sachant que la différence est de 2.254 de candidats en moins. *“Il convient de signaler aussi que les candidats libres à l'épreuve du Brevet de l'enseignement moyen représentent un taux de 1,41%. Quant aux candidats aux examens nationaux issus des écoles privées, ils seront selon la tutelle 1.864 candidats, devant être sanctionnés par l'obtention du Brevet d'enseignement moyen (BEM)”*, selon toujours la même source. Quant aux candidats aux besoins spécifiques, leur nombre s'élève à 1.126. Le ministre a signalé les procédures exceptionnelles dont bénéficie cette catégorie, citant entre autres des sujets qui sont adaptés pour les non-voyants en supprimant les graphiques et les tableaux et ce sachant que les sujets sont également imprimés en braille. Les candidats ne pouvant pas écrire vont dicter leurs réponses aux personnel désigné pour cette tâche et vont passer leurs examens, comme l'ensemble des candidats présentant un handicap, dans des conditions confortables, a notamment assuré Belabed. Selon le calendrier des épreuves, les candidats concourent pendant trois jours dans onze matières outre la langue amazighe. Le premier jour, en matinée, les candidats passeront les épreuves de langue arabe

suivies de celles des sciences physiques et de technologie. En séance d'après-midi, ils effectueront les épreuves d'éducation islamique et d'éducation civique. Les épreuves de mathématiques et d'anglais sont programmées pour le deuxième jour, mardi matin, tandis que les examens d'histoire et de géographie auront lieu dans l'après-midi. Pour mercredi, troisième et dernier jour, les candidats passeront, le matin, les épreuves de français et de sciences naturelles. Les postulants concernés par la langue amazighe subiront l'épreuve dans l'après-midi. À noter qu'en même temps que les enfants des centres d'enseignement, plus de détenus des établissements pénitentiaires participeront également à cet examen. Ce qui est certain, c'est que l'ensemble des candidats ont bénéficié d'une série de dispositions leur permettant de composer dans les meilleures conditions possibles», s'est engagé le ministre Belabed. Sur le plan organisationnel, les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement ont été mobilisés. Outre le personnel du

secteur de l'Éducation, il en est de même pour les éléments de la DGSN, de la Gendarmerie nationale qui ont élaboré un plan de sécurité spécial pour ces examens en mobilisant les moyens humains et matériels pour le bon déroulement des épreuves. La Protection civile est également mobilisée pour la circonstance avec ses services techniques de prévention qui ont effectué des visites au niveau de l'ensemble des établissements scolaires désignés pour accueillir les examens afin de veiller à la conformité des normes de sécurité et garantir la protection des utilisateurs. Il est utile de savoir que pour être lauréat à cet examen, il suffit d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Une chance de rachat est octroyée à ceux qui ont bien travaillé durant l'année, mais qui, pour une raison ou une autre, ont échoué aux épreuves. Dans ce cas, la moyenne des trois trimestres sera prise en compte avec celle obtenue à l'examen national du BEM pour obtenir la moyenne de 10/20.

I.A.

PRÉVENTION CONTRE LA FRAUDE AU BEM ET BAC

Des cellules de veille dans les Cours de Justice

PAR RANIA NAILI

“Le ministère de la Justice a pris en coordination avec les secteurs concernés une série de mesures proactives pour prévenir et lutter contre les crimes de fraude et la fuite des sujets des examens officiels prévus juin courant”, a indiqué hier un communiqué de ce département ministériel. *“Dans le cadre de la sécurisation du déroulement des examens officiels prévus juin en cours, le ministère de la Justice a pris en coordination avec les secteurs concernés: les services de Police judiciaire et l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), une batterie de mesures proactives pour prévenir et lutter contre les crimes de fraude et de fuite de sujets des examens au moyen, notamment, des TIC”*, précise le ministère. À ce titre, *“une cellule de veille et de suivi a été mise en place au niveau de chaque Cour sous la présidence du Procureur général. La cellule comprend également,*

en tant que membres, le directeur de l'Éducation, le Chef de la sûreté de wilaya, le Commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le Chef du service régional de la sécurité intérieure et toute autre personne concernée par cette question”, ajoute la même source. Cette opération vise à *“garantir la crédibilité des examens et préserver l'avenir des élèves, particulièrement ceux candidats à des examens décisifs”*, selon le ministère. Les parquets généraux vont requérir de *“lourdes peines à l'encontre des personnes impliquées dans les affaires portant atteinte à la probité des examens”*, conclut le communiqué.

Les autorités commencent déjà à sevir

Les examens de fin de cycles approchent à grand pas. Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 5 juin au mercredi 7 juin 2023 tandis que celles du Baccalauréat sont prévues de dimanche 11 juin au jeudi 15 juin 2023. Dans le but d'éviter toute triche, les autorités, sévis-

Une série de mesures sécuritaires

“La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place une série de mesures et de procédures sécuritaires en vue d'accompagner les efforts de l'État pour garantir le bon déroulement de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2023 prévue lundi, et ce à travers 2.044 centres d'examen situés dans le territoire de compétence”, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. À cet effet, *“des patrouilles motorisées et pédestres ont été mobilisées pour assurer la fluidité du trafic routier et faciliter la circulation notamment au niveau des routes et des axes conduisant vers les centres d'examen”*, précise la DGSN qui annonce également le déploiement de formations sécuritaires qui veillent à accompagner et sécuriser l'opération de transport des sujets et remettre les copies aux centres de collecte, en coordination avec les services compétents du secteur de l'Éducation nationale. La DGSN a appelé, dans le même contexte, les automobilistes et les parents d'élèves à *“éviter tout arrêt ou stationnement anarchique devant les centres d'examen.”*

Les candidats détenus à pied d'œuvre

À l'instar des candidats scolarisés ou libres en milieu normal, les candidats au Brevet de l'enseignement moyen détenus dans les établissements pénitentiaires seront au rendez-vous à partir d'aujourd'hui lundi 5 juin 2023 avec les épreuves de cet examen. Ces candidats passeront le BEM au niveau des établissements pénitentiaires. C'est le directeur général de l'administration pénitentiaire, M. Essaid Zereb, qui donnera le coup d'envoi à partir de l'établissement pénitentiaire Ain Fezza à Tlemcen.

R. N.

R. N.

La nécessité d'une planification stratégique et la lutte contre le cancer bureaucratique pour la relance des projets en souffrance

Le président de la République lors de plusieurs Conseils de ministres a ordonné aux responsables d'améliorer la gestion, de lutter contre la corruption, à ne pas confondre avec acte de gestion, devant dépasser l'acte de gestion et donne plus d'autonomie afin de libérer les initiatives des managers, et d'éviter de faire des déclarations déconnectées des réalités.



DÉFI MAJEUR QUI ENGAGE L'HUMANITÉ ENTIÈRE

L'Algérie face aux impacts du réchauffement climatique

La nécessité d’une planification stratégique et la lutte contre le cancer bureaucratique pour la relance des projets en souffrance

Le président de la République lors de plusieurs Conseils de ministres a ordonné aux responsables d’améliorer la gestion, de lutter contre la corruption, à ne pas confondre avec acte de gestion, devant dépasser l’acte de gestion et donner plus d’autonomie afin de libérer les initiatives des managers, et d’éviter de faire des déclarations déconnectées des réalités.

PAR ABDERRAHMANE
MEBTOUL*

La presse et les experts ayant une lourde responsabilité afin de vérifier si les promesses se concrétisent sur le terrain, car il existe un lien dialectique entre sécurité et développement. Évitions tant le dénigrement gratuit, tout ce qui a été fait depuis l’indépendance politique n’est pas négatif, beaucoup de réalisations, mais beaucoup d’insuffisances, mais également l’autosatisfaction avec des promesses sans lendemain, source de névrose collective : la vérité, rien que seulement la vérité afin de corriger nos erreurs. L’on ne doit pas se focaliser sur quelques cas qui gangrènent la société, tant civile que militaire, car, la majorité, tant au niveau de l’ANP que des forces de sécurité et de la société civile, vit de son travail devant s’attaquer à l’essence de ce mal, la corruption et la mauvaise gestion qui menacent la sécurité nationale.

1.-Gouverner c’est prévoir à moyen et long terme au moyen d’une planification stratégique loin des actions conjoncturelles, les militaires différenciant très justement la stratégie des tactiques qui doivent s’insérer au sein de la fonction stratégique, s’impose pour l’Algérie des stratégies d’adaptation, devant tenir compte des coûts additionnels pour protéger l’environnement de grands projets promis au démarrage dont certains datent de plus de 20 ans et d’autres plus de 40 ans. Citons quelques exemples de grands projets structurants qui accusent d’im-

portants retards, une lettre d’intention n’étant pas un contrat définitif examinés au niveau de plusieurs Conseil des ministres entre 2021/2022 : le projet pétrochimique, d’Arzew, abandonné par Total et récemment attribué à Petrofac HQC pour un coût 1,5 milliard de dollars, avec un retard de 5 années, la mise en exploitation étant prévue dans 42 mois soit fin 2027 ; le projet du gazoduc Nigeria-Algérie toujours en gestation, devant avoir l’accord de l’Europe principal client qui ne s’est pas encore prononcé évalué par l’Union européenne et qui selon nos informations n’est pas la priorité, axant la stratégie sur les énergies renouvelables e hydrogène vert dont le cout est estimé par l’UE à environ 20 milliards de dollars en 2020 contre10 en 2012, étant plus rentable que celui passant par le Maroc plus de 30 milliards de dollars sans compter les délais de réalisation supérieur de 5 ans ;le projet Galsi, via la Sardaigne abandonné par l’Italie en 2012 où le cout à cette date pour 8 milliards de mètres cubes gazeux était de plus de 3 milliards de dollars (tracé complexe) dont le cout de réalisation a certainement augmenté ; l’exploitation du fer de Gara Djebilet devant ramener le taux d’oxydation de 0,8% à moins de 0,1% et d’importants infrastructures pour sa commercialisation où le 9 mai 2022, le ministre des Mines (source APS), annonce officiellement que la réalisation du projet de Gara Djebilet, nécessitera la réalisation de plusieurs installations, aurait un coût variant entre 1 et 1,5 milliard de dollars par an sur une période allant de 8 à 10 ans, soit entre 10 et 15 milliards de dollars ; les projets de réalisation de 2 usines d’engrais phosphatés à Skikda et Tébessa, pour un investissement de 6 Mds US, toujours en négociation avec la Chine pour le financement ; le projet de zinc, et de plomb d’Amizour , qui vient seulement d’être réactivé en mai 2023 , sans préciser le cout de réalisation, d’un potentiel minier exploitable estimé à 34 millions de tonnes pour une production annuelle de 170.000 tonnes de concentré de zinc,



devrait entrer en production en 2026 ; – le port de Cherchell d’un coût estimé entre 4 et 5 milliards de dollars l’Algérie n’étant même pas classée au niveau international parmi les 200 ports les plus performants dans le monde dans le dernier rapport international 2023 ; ou en sont les la relance des unités de bon nombre d’opérateurs privés actuellement en prison et les impacts de ces dizaines de délivrances de permis d’exploitation, et de la rentabilité pour la production d’or. dont les réserves, en volume, n’ont pas changé d’un iota depuis 2007 (173 tonnes) ; où en sont les projets d’usine de voitures dont on devra été attentif a au cout et au prix de vente avec la détérioration du pouvoir d’achat des couches moyennes principaux acheteurs, où après l’annonce de la production de Fiat en mars 2023, puis septembre 2023, on nous annonce un nouveau report pour mars 2024 ; quel est le bilan de la politique des subventions ciblées, la consommation intérieure de pétrole et de gaz étant en 2022 presque l’équivalent des exportations(42% en 2022 avec un accroissement de

plus de 60% entre 2010/2022) et concernant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique qui est en 2022 d’environ de 440 MW soit entre 1/ 2% de la consommation totale, les extrapolations du Ministère de l’Energie, visant une puissance installée d’origine renouvelable de 22.000 MW horizon 2030 dont 40% pour couvrir la consommation intérieure et une partie exportable à partir des énergies renouvelables et de l’hydrogène vert, alors qu’en 2022, la production et la consommation d’énergie, y compris dans le secteur de l’électricité sont tirées des hydrocarbures à 98/99 % sera –il atteint et quel sera la part respective des filières photovoltaïques, éoliennes en intégrant la biomasse, la cogénération, la géothermie et le solaire thermique et surtout le besoin de financement ; concernant l’emploi nécessitant un taux de croissance de 8/9% en termes réels (le FMI prévoyant pour l’Algérie en 2023, une croissance de 2,6% tirée par la dépense publique) pour absorber le flux additionnel annuel entre 3.50.000/ 400.000 par an qui s’ajoute au taux de

chômage actuel, quel est le bilan de l’allocation chômage dont les inscrits selon le ministre du travail avoisine les 2 millions sur une population active d’environ 12,5 millions dans le recyclage au monde du travail collant avec l’environnement renvoyant d’ailleurs à la refonte de toute l’Ecole depuis le primaire à l’Université afin d’éviter des diplômés chômeurs. Il faut être réaliste : sous réserve de la levée du verrou bureaucratique, de mobiliser le financement et pour certains projets de trouver un bon partenaire étranger, la rentabilité d’un projet mis en exploitation en 2023 nécessitera deux à trois années pour les PMI/PME et 5/7 ans pour les grands projets et chaque année de retard repousse les délais avec des surcoûts, où en économie le temps ne se rattrape jamais. Avant tout lancement d’un projet s’impose une étude de rentabilité précise, afin d’être concurrentiel au niveau international, devant privilégier pour les avantages financiers et fiscaux la balance devises et pour pouvoir exporter, il faut d’abord produire à un coût compétitif

2.-. Il faut donc éviter de revenir faute de vision stratégique aux pratiques du passé, dénoncées par la président de la république, exigeant un langage réaliste et des réalisations effectives sur le terrain loin des promesses difficilement réalisables. Je ne saurais trop insister sur le fait que la relance économique doit avant tout se fonder sur un État de droit, avec l’implication des citoyens à travers une réelle société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et une visibilité dans la démarche de la politique socioéconomique et donc un renouveau de la gouvernance au niveau global et local afin de délimiter clairement les responsabilités. Le fondement de tout processus de développement, comme l’ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques, repose sur des institutions crédibles, et c’est une Loi universelle, d’où l’importance de dynamiser par une réelle indépendance le Conseil national de l’énergie, la Cour des comptes, le Conseil économique et social, la Bourse d’Alger et le

Conseil de la concurrence. L’Algérie connaît la stabilité grâce aux efforts de l’ANP et des forces de sécurité, mais force est de reconnaître, existant un lien dialectique entre développement et sécurité , qu’ en ce mois de fin mai 2023, Sonatrach c’est l’Algérie et l’Algérie c’est Sonatrach (plus de 97/98% des recettes en devises avec les dérivés inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour plus de 60%). L’économie algérienne est de nature publique avec une gestion administrée renvoyant à l’urgence de libérer les initiative individuelles et collectives par la lutte contre le cancer bureaucratique et une véritable décentralisation qui peut être favorisée par l’accélération de la numérisation, autour de six à sept grands pôles économiques régionaux, impliquant tous les acteurs économiques politiques et sociaux afin de favoriser la symbiose Etat-citoyens. C’est que le manque de transparence des comptes ne date pas d’aujourd’hui. J’ai eu à le constater concrètement lors des audits que j’ai eu à diriger, assisté de nombreux experts : sur Sonatrach entre 1974 et 1976, le bilan de

l’industrialisation 1977-1978, le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979 et 1980, l’audit sur les surestaries et les surcoûts au niveau du BTPH en relation avec le ministère de l’Intérieur, les 31 walis et le ministère de l’Habitat de l’époque 1982 réalisé au sein de la Cour des comptes, l’audit sur l’emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l’audit, assisté des cadres de Sonatrach, d’experts indépendants et du bureau d’études Ernst & Young, «le prix des carburants dans un cadre concurrentiel «Ministère Énergie, 8 volumes, 780 pages- Alger 2008», l’audit «Pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques». Concernant Sonatrach et les différents audits que j’ai eu à diriger avec des experts, assisté des cadres du secteur ministère de l’Énergie et Sonatrach, il nous a été difficile de cerner avec exactitude la structure des coûts de Hassi R’mel et de Hassi Messaoud, tant du baril de pétrole que du MBTU du gaz arrivé aux ports, la consolidation et les comptes de transfert de Sonatrach faussant la visibilité, ayant été contraint par des tests de cohérence et l’élaboration de comptes physico-financiers de contourner les difficultés afin de cerner avec exactitude les coûts . Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile, et dans ce cas la mission de la Cour des comptes ou de tout autre institution de contrôle, serait biaisée. Dans les administrations, disons que c’est presque impossible, du fait que leurs méthodes de gestion relèvent de méthodes du début des années 1970, ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires. C’est que l’Algérie possède des institutions qu’il s’agit de dynamiser afin de favoriser un développement durable. Ayant eu l’occasion de visiter ces structures au niveau international en tant que haut magistrat Premier conseiller et directeur général des études économiques entre 1980/1983 et de diriger en Algérie (pendant la présidence de feu le Dr Amir, ex-secrétaire

général de la présidence de la République) trois importants audits sur l’efficacité des programmes de construction de logements et d’infrastructures de l’époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relation avec le ministère de l’Intérieur et celui de l’Habitat, assisté de tous les walis de l’époque. Si l’on veut lutter contre les surfacturations et les transferts illégaux de capitaux, il y a urgence de revoir le système d’information qui, biaisé, fausse la transparence des comptes, devant s’attaquer à l’essence, la bureaucratie qui étouffe les énergies créatrices favorisant les pratiques occultes, un phénomène analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, dès le XIVe siècle qui a montré que l’immoralité conduit à la décadence de toute société

En conclusion, la puissance d’un pays dans les relations internationales reposant avant tout sur l’économie, la Chine nous donnant l’exemple, le défi à relever est la transition d’une économie de rente avec la dominance d’une économie informelle spéculative à une économie de production de biens et services basée sur la bonne gouvernance et la connaissance. L’Algérie, en s’adaptant au mieux de ses intérêts au nouveau monde, pays à fortes potentialités, possédant des marges de avec des indicateurs financiers positifs, plus de 62 milliards de dollars de réserves de change fin février 2023, un endettement extérieur très faible 2,9 milliards de dollars fin 2022, des recettes de Sonatrach extrapolées sur la base d’un cours moyens du baril de pétrole de 75 dollars et 12/13 dollars le MBTU de gaz environ 50 milliards de dollars pour 2023, peut devenir un pays pivot au sein des espaces méditerranéens et africains. Mais cela suppose de profondes réformes structurelles, plus de libertés, de transparence et de réhabiliter les vertus du travail.

** Pr des universités, Dr d’Etat, expert international*

DÉFI MAJEUR QUI ENGAGE L'HUMANITÉ ENTIÈRE

L'Algérie face aux impacts du réchauffement climatique

En juin 1992, l'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

La lutte contre le réchauffement climatique engage la sécurité du monde où les rapports de l'Onu prévoient une sécheresse sans pareille entre 2025/2030 avec une pénurie d'eau douce et donc une crise alimentaire. Fondamentalement, si nous échouons à passer à un monde à faible émission de carbone, c'est l'intégrité globale de l'économie mondiale qui sera menacée, car le climat mondial est un vaste système interconnecté. Or avec les tensions en Ukraine et la crise énergétique, bon nombre de pays recourent massivement aux énergies fossiles et la paix dans cette région est une condition essentielle pour aborder sereinement le sujet stratégique du réchauffement climatique et donc la transition énergétique irréversible qui modifiera le pouvoir énergétique et économique mondial entre 2025/2030/2040.

Toute action dans une zone déterminée du globe a un impact sur le reste du monde, où depuis 1850, notre planète s'est déjà réchauffée en moyenne de 1,1°C. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), le réchauffement planétaire en cours pourrait atteindre 1,5°C à 4,4°C d'ici 2100. Les experts du Giec indiquent que le réchauffement climatique devrait être contenu à +1,5°C au maximum d'ici 2100 pour éviter que notre climat ne s'emballe. Cette limitation sera hors de portée à moins de réductions immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Premièrement, pour la hausse du niveau des mers, le constat est la hausse moyenne des températures qui provoque une fonte des glaces continentales (glaciers, icebergs, etc.). Le volume de glace fondue vient s'ajouter à celui de l'océan, ce qui entraîne une élévation du niveau des mers. Entre 1901 et 2020, le taux moyen d'élévation du niveau marin s'accélérait, étant de près d'1,3 mm par an entre 1901 et 1971, d'environ d'1,9 mm par an entre 1971 et 2006, et il atteint près de 3,7 mm par an entre 2006 et 2020. Le Giec estime que le niveau des mers pourrait augmenter de 1,1 m d'ici 2100. Comme impact, les zones côtières seront confrontées à des inondations dans les zones de faible altitude plus fréquentes et plus violentes et à l'augmentation de l'érosion du littoral.

Populations dépendantes

Deuxièmement, la modification des océans qui absorbent naturellement du gaz carbonique, en excès dans les océans, acidifie le milieu sous-marin. Une acidification trop importante des eaux marines peut provoquer la disparition de certaines espèces, notamment des végétaux et des animaux tels que les huîtres ou les coraux. En plus de leur acidification, les activités humaines entraînent d'autres modifications des océans : baisse de leur teneur en oxygène, réchauffement et augmentation de la fréquence des vagues de chaleur



marines. Ces changements affectent les écosystèmes marins et les populations qui en dépendent.

Troisièmement, l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes provoque l'évaporation de l'eau, ce qui modifie le régime des pluies. Cela apporte des pluies plus intenses, avec les inondations qui les accompagnent dans certaines régions, et des sécheresses plus intenses et plus fréquentes dans de nombreuses autres régions. En effet, lors de pluies violentes, les sols ne peuvent pas fixer l'eau. Elle s'écoule alors directement vers les cours d'eau plutôt que de s'infiltrer. Le réchauffement planétaire entraîne d'autres dérèglements tels que le dérèglement des saisons et le déplacement des masses d'air qui pourraient, à long terme, accroître le nombre d'événements climatiques extrêmes : tempêtes, ouragans, cyclones, inondations, vagues de chaleur, sécheresses, incendies.

Quatrièmement, le réchauffement climatique est une menace sur les plantes et les animaux car les cycles de croissance des végétaux sauvages et cultivés sont modifiés : gelées tardives, fruits précoces, chute des feuilles tardives, etc. Beaucoup d'espèces ne supporteront pas les nouvelles conditions climatiques et l'agriculture devra s'adapter en choisissant des espèces précoces. Les comportements de nombreuses espèces animales devront migrer ou s'adapter rapidement à ce dérèglement climatique sous menace d'extinction. Un réchauffement de 1°C oblige déjà certaines espèces à se déplacer de plusieurs centaines de km vers le Nord ou de plusieurs dizaines de mètres en altitude pour retrouver leurs conditions de vie.

Cinquièmement, l'impact du réchauffement climatique bouleverse les conditions de vie humaine. Certains de ces effets sont irréversibles, ils ont poussé les écosystèmes au-delà de leur capacité d'adaptation. Aujourd'hui, selon le rapport du Giec, environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des habitats très vulnérables au changement climatique. Si le niveau des mers augmente d'1,1 m d'ici 2100, près de 100 millions de personnes seront contraintes de changer de lieu d'habitation, et certaines terres côtières ne seront plus cultivables.

En raison de la montée des eaux, des famines ou encore des tempêtes, de nombreuses personnes seront contraintes, pour s'adapter au dérèglement climatique, de quitter leur maison ou leur pays : près de 220 millions de migrants climatiques sont

envisagés d'ici à 2050 à cause de toutes ces catastrophes. Par ailleurs, le changement climatique accroît les risques sanitaires : vagues de chaleur, cyclones, inondations, sécheresses, propagation facilitée de maladies. Sixièmement, les dérèglements climatiques perturbent la distribution des ressources naturelles, leur quantité et leur qualité. De plus, les rendements agricoles et des activités de pêche sont impactés. Les rendements agricoles pourraient baisser d'environ 2% tous les 10 ans tout au long du XXI^e siècle, avec des fluctuations chaque année. Cela mène à une insécurité alimentaire (augmentation du prix des denrées, difficultés d'approvisionnement, etc.) et des tensions autour des ressources. Septièmement, les impacts sur les coûts. Ainsi, l'AIE, les engagements gouvernementaux actuels ne permettraient d'atteindre que 20% des réductions d'émissions nécessaires d'ici 2030. Pour atteindre les objectifs, il faudrait investir chaque année jusqu'à 4.000 milliards de \$ au cours de la prochaine décennie, en dirigeant la majorité de ces investissements vers les économies en développement. Des estimations plus larges sont réalisées pour chiffrer les investissements nécessaires à plus long terme. Morgan Stanley prévoit par exemple qu'il faudrait 50000 milliards de \$ pour transformer ce que le groupe bancaire décrit comme les cinq industries clés : énergies renouvelables, véhicules électriques, hydrogène, captage / stockage du carbone et biocarburants.

Pénurie des ressources hydriques

Selon le réassureur Swiss Re, assureur des assureurs, il faudrait 270000 milliards de dollars d'ici 2050, et les objectifs de l'accord de Paris ne pourront être atteints qu'en 2069, soit 20 ans de retard, devant miser sur l'efficacité énergétique en premier lieu dans le transport de l'énergie, le BTPH, l'industrie sans compter les coûts dans, la santé et de l'agriculture et celui des loisirs nouveau mode du tourisme. nécessitant la réforme du système financier mondial du fait que les obligations vertes représentent en 2021 seulement 2% de la valeur du marché obligataire mondial. Sans changement de trajectoire, les prévisions du Nges, qui s'appuient sur la simple mise en place des politiques actuelles, envisagent une perte de production équivalant à environ 5% du PIB mondial d'ici 2050, et jusqu'à 13% d'ici 2100. La Commission européenne, quant à elle, parle d'un investissement de 3500 milliards d'euros au cours des dix prochaines années (soit 25% du PIB), tandis que l'université de Tsinghua University pré-

voit que le plan chinois coûtera au cours des quatre prochaines décennies environ 21 600 milliards de dollars, 122% du PIB. Qu'en est-il de la politique de l'Algérie, pays semi-aride, contre les effets du réchauffement climatique avec la pénurie d'eau et la crise alimentaire qui peuvent conduire à des guerres dans différentes contrées du monde. La nappe de l'Albien est la plus grande nappe d'eau souterraine au monde, environ 50.000 milliards de mètres cubes, étant à cheval sur trois pays, l'Algérie, la Libye et la Tunisie. 70% de la nappe se trouvant en territoire algérien au sud-est du pays.

L'Algérie a adopté un plan ambitieux contre le réchauffement climatique du fait qu'elle a connu, au cours du siècle dernier, une augmentation de température de 0,3°C par décennie ainsi qu'un déficit de pluie de 15%, ayant opté pour un programme ambitieux d'unités de dessalement d'eau de mer. C'est que les impacts principaux du changement climatique se traduisent par une pénurie des ressources hydriques, la dégradation de la qualité de l'eau, l'intrusion des eaux marines au niveau des nappes aquifères et la détérioration des infrastructures, causée principalement par les inondations. L'Algérie s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique où en 2015, elle a ratifié l'accord de Paris sur le climat (COP21). Bien avant, en juin 1992, l'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cnouv) et l'a ratifiée en juin 1993, ayant participé à la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP25), qui s'est déroulée à Madrid les 12 et 13 décembre 2019.

Dans le domaine du torchage du gaz, les efforts déployés ont permis de baisser les gaz brûlés de 500 millions de m3 durant l'année 2020-2021. Le Groupe pétrogazier national, Sonatrach l'initiative Zéro Routine Flaring by 2030, lancée en 2015 par le secrétaire général des Nations unies et le président du Groupe de la Banque mondiale et visant à mettre fin au torchage systématique de gaz d'ici 2030. Récemment, l'Algérie a mis en place un Plan national Climat 2020-2030 portant sur 155 projets pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation avec les impacts négatifs des changements climatiques et l'accompagnement de la gouvernance climatique.

Pour les pays en voie de développement qui aspirent au bien-être des stratégies d'adaptation avec l'aide des techniques nouvelles des pays développés, devant adapter une stratégie progressive pour ne pas freiner leur développement, pouvant tolérer un minimum. Si l'Afrique, l'Asie dont la Chine et l'Inde plus de 4 milliards d'habitants sur les 8 milliards avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe et les USA, qui accaparent en 2022 plus de 40% du PIB mondial estimé à plus de 100.000 milliards de dollars pour moins d'un milliard d'habitants. Le monde connaît un bouleversement inégal depuis des siècles, d'un côté pluies diluviennes, inondations, de l'autre côté, sécheresse et incendies. Or cela entraîne des coûts colossaux, impossibles à supporter par un seul État et une menace pour l'avenir de l'humanité, d'où l'urgence d'une action collective.

A. M.

OUARGLA

Départ du 1^{er} contingent de pèlerins du Sud-est vers les lieux saints de l'Islam



Le premier contingent de pèlerins des wilayas du sud-est du pays, s'est envolé ce vendredi dans la soirée de l'aéroport d'Ain El-Beida (Ouargla), vers les Lieux saints de l'Islam en Arabie saoudite, au titre de la saison Hadj 2023/1444h, a-t-on constaté.

Composé de 300 pèlerins issus de plusieurs wilayas du sud-est du pays, ce premier groupe a été embarqué à bord d'un appareil de la compagnie nationale Air Algérie. La cérémonie de départ de ce premier groupe de hadjis s'est déroulée en

présence des autorités de la wilaya. Des facilitations ont été mises en place par les services de la police aux frontières (PAF) et les Douanes d'Ouargla au profit des futurs hadjis pour l'accomplissement des procédures et formalités administratives nécessaires.

Des agents de la Protection civile, des volontaires du Croissant-Rouge algérien (CRA) et les Scouts musulmans algériens (SMA) ainsi que des associations caritatives ont été également mobilisés pour assurer le déroulement de cette opération dans de bonnes conditions.

Treize vols sont programmés par la compagnie nationale Air Algérie depuis l'aéroport d'Ain El-Beida (Ouargla) pour le transport des groupes de hadjis des wilayas

d'Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Djanet, Touggourt, El Ménéa, El-Meghaïer et In Salah vers les Lieux saints de l'Islam pour l'accomplissement du rituel du Hadj, selon la direction régionale d'Air Algérie. Les vols de départ des pèlerins seront effectués durant la période allant du 2 au 16 du mois courant pour transporter quelque 3.900 pèlerins avec une moyenne de 290 passagers par vol, vers Médine et Djeddah, alors que les vols du retour sont prévus vers l'aéroport d'Ain El Beida d'Ouargla durant la période allant du 7 au 22 juillet prochain, a-t-on ajouté. Trois agences de tourisme et de voyages privées ont été agréées pour l'accompagnement et la prise en charge des pèlerins d'Ouargla, a-t-on signalé.

ADRAR

Sensibilisation sur les dangers de la toxicomanie

L'adoption d'une approche efficiente dans la communication avec les jeunes et la sensibilisation sur les dangers de la toxicomanie ont été soulignées par des associations de la wilaya d'Adrar.

Bekri Madjdi, membre de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) d'Adrar, a insisté sur la nécessité, pour l'ensemble des partenaires de cette instance, de coordonner et de redoubler d'efforts en adoptant une approche efficiente de communication intelligible par les jeunes, en mettant, notamment, à profit les nouvelles technologies, loin des méthodes atypiques tradition-

nelles, pour les conscientiser aux dangers néfastes de la toxicomanie, des drogues et des produits hallucinogènes sur la santé et la sécurité publique. Il a, dans ce contexte, invité les associations à investir le terrain par l'intensification des actions et initiatives préventives, en plus d'assumer la responsabilité collective pour faire face à ce mal périlleux qui a infecté même les établissements pédagogiques, incubateurs des futurs générations du pays.

Pour sa part, la mouhafada des Scouts musulmans algériens (SMA) de la wilaya d'Adrar s'est attelée, à ce titre, à l'organisation, durant l'année en

cours, de rencontres et de réunions de proximité de sensibilisation ayant ciblé, à ce jour, plus de 2.000 adhérents des SMA dans différentes communes de la wilaya pour expliquer les conséquences de la consommation des drogues sur la santé de l'individu et sur la cohésion de la société.

Le directeur du Centre intermédiaire de traitement de la toxicomanie d'Adrar, Abdelmadjid Oumari, a estimé qu'établir le dialogue entre les membres de la famille demeure une des voies les plus fiables pour endiguer le phénomène de la toxicomanie, notamment chez les mineurs et les jeunes.

ORAN

Saisie de 25 pièces archéologiques

Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont réussi à saisir 25 pièces archéologiques datant de la période romaine et à l'arrestation d'un individu, apprend l'APS de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues aux éléments de la brigade de protection des biens culturels, relevant de la Gendarmerie nationale d'Oran, selon lesquelles un individu activait dans la commercialisation illégale de biens culturels. Après la surveillance du suspect, les gendarmes ont saisi dans son local 25 pièces en bronze datant de la période romaine, ainsi qu'un service à café en cuivre composé de 23 pièces, remontant à la dernière période de l'ère ottomane et du début de la période coloniale française, a-t-on indiqué. Un procès-verbal de poursuite judiciaire a été rédigé sur cette affaire et sera transmis aux instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

OUM EL-BOUAGHI

Plus de 490.000 ovins et caprins vaccinés

Un total de 492.780 ovins et caprins a été vacciné contre la peste des petits ruminants dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi au titre de la saison agricole 2022-2023, a indiqué à l'APS l'inspectrice vétérinaire à la Direction des services agricoles de la wilaya, Siham Bensizerara.

La campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants, qui a été entamée fin janvier passé et a été clôturée au cours de la semaine écoulée, a touché 436.593 ovins et 56.187 caprins, a-t-elle précisé, soulignant que les bêtes vaccinées contre cette infection doivent avoir plus de quatre mois. L'opération qui concerne 5.058 éleveurs des 29 communes de la wilaya a été encadrée par 88 vétérinaires privés et 6 autres du secteur public, a déclaré la même responsable.

Cette même campagne avait touché la saison précédente 633.000 bêtes, a indiqué la même cadre qui a expliqué le recul du nombre d'animaux vaccinés par la baisse du cheptel local de l'avis des vétérinaires ainsi que par le refus de certains éleveurs de vacciner leurs troupeaux.

Selon la même source, les symptômes de la peste des petits ruminants sont des yeux d'aspect rougeâtre, des écoulements nasaux et oculaires, des diarrhées en plus d'autres signes pulmonaires.

FONDS ALGÉRIEN DES START-UP

Augmentation du capital dans les prochains jours

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, samedi à Alger, qu'une augmentation du capital du Fonds algérien des start-up sera opérée dans les prochaines jours pour répondre aux demandes de financement.

"Le capital du Fonds algérien des start-up sera augmenté dans les prochains jours pour mieux répondre aux demandes de financement émanant des start-up", a précisé le ministre dans une allocution à l'occasion de la journée d'études sur "le financement et l'accompagnement bancaire des projets d'investissement" organisée par l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI) en collaboration avec l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF). Depuis sa création, le Fonds a connu "une intense activité", a rappelé le ministre, soulignant que la diversification de l'économie nationale "nécessite des moyens de financement variés et adaptés à la nature des activités et de l'investissement en matière d'innovation", a-t-il fait savoir.

Le Fonds a été créé en octobre 2020 par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises en coopération avec

les six banques publiques avec un capital de 1.2 milliard DA.

Le Fonds offre plusieurs possibilités de financement en fonction de la nature de la start-up concernée, à savoir un financement à hauteur de 5 millions DA (plafond maximal) pour les start-up en début d'activité, un financement aux entreprises en activité à hauteur de 20 millions DA en sus d'un autre financement de 150 millions DA (plafond maximal) pour les grandes entreprises. Le financement se fait dans le cadre d'une approche purement économique qui n'exige pas d'intérêts pour les start-up mais les considère comme partenaires dans le capital risque.

Il a également fait savoir que les micro-entreprises (comptant moins de 10 employés) représentaient 7% du nombre total des entreprises en Algérie, soit une moyenne de 25 entreprises créées pour 1.000 Algériens, tandis que la moyenne mondiale est de 45 entreprises pour 1.000 citoyens.

Il faudra, donc, "rattraper le retard en encourageant l'entrepreneuriat, notamment au sein des universités, en facilitant la création d'entreprises", a-t-il souligné.

Il a par ailleurs annoncé "le lancement de centres d'entrepreneuriat au niveau des universités dans les prochains jours, en vue de former les futurs porteurs de projets et réduire le taux d'échec des entreprises créées".

Financement de projets à plus de 2.300 milliards DA durant les 3 dernières années

Par ailleurs, le délégué général de l'Association professionnelle des

banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaïd, a affirmé que le volume des financements apportés par le système bancaire algérien au cours des trois dernières années a atteint 2.300 milliards DA.

Il a précisé que la validation des dossiers de financement est liée à nombre de critères, notamment la présentation d'un projet minutieusement étudié, ainsi que l'historique de la relation de l'établissement avec la banque auprès de laquelle la demande de financement a été déposée, a-t-il soutenu.

Et de relever l'importance de la finance islamique comme nouvelle formule de financement en Algérie, rappelant que le nombre de guichets de ces produits bancaires a atteint, au 30 avril dernier, quelque 595 unités à l'échelle nationale.

Pour sa part, le président de l'ABEF, Lazhar Latrèche, a affirmé que le secteur de l'investissement en Algérie "a connu une grande avancée au cours des deux dernières années", affirmant que "les banques et les établissements financiers continueront à diversifier leurs produits pour accompagner les projets d'investissement, l'objectif étant le développement de l'économie nationale".

Le directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Mohammed Lamine Lebbou, a, quant à lui, souligné que la Banque algéro-sénégalaise et les autres banques algériennes qui seront ouvertes à l'étranger joueront "un rôle important" dans l'accompagnement des investisseurs algériens, mettant l'accent sur l'importance de la finance islamique, une alternative

au financement classique.

De son côté, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) et P-dg du groupe Madar, Charaf Eddine Amara, s'est dit optimiste de voir les nouveaux textes juridiques, notamment la loi monétaire et bancaire, contribuer à l'élimination de certaines problématiques relatives au financement des projets d'investissement.

Le financement des projets d'investissement, estime M. Amara, représente la préoccupation de la majorité des investisseurs, compte tenu des capacités "insuffisantes" d'autofinancement, faisant observer qu'il était important que l'investisseur présente, à la banque, un projet étudié de manière scientifique et globale.

La journée d'étude a constitué une opportunité pour nombre d'investisseurs et de représentants de présidents d'entreprises de faire part de leurs préoccupations relatives au foncier, au taux d'intérêt applicable aux crédits et au traitement des dossiers, estimant que ce dernier point permettra d'"assurer un climat d'investissement attractif".

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présidé samedi matin, au siège de la Banque nationale de l'Habitat, l'ouverture des travaux de cette journée d'étude, en présence du représentant du Premier ministre, de représentants des deux chambres du Parlement et de directeurs d'entreprises publiques et de banques.

R. E.

CGCI PME

Les garanties crédits ont augmenté à 31 mds DA en 2022

La Caisse de garantie des crédits d'investissement PME (CGCI PME) a accordé en 2022 des garanties, hors secteur agricole, pour plus de 31 milliards de dinars (mds DA) de crédits, contre 20 mds DA en 2021, a indiqué le directeur général de cette institution, Samir Medjkane.

"Au titre de l'exercice 2022, la Caisse a garanti 505 opérations de crédits d'une valeur globale qui dépasse les 31 milliards de dinars. Par rapport à l'exercice antérieur, une augmentation de 57% en valeur des crédits garantis a été enregistrée", a déclaré M. Medjkane à l'APS.

Cette évolution résulte de l'accroissement des crédits sollicités par les entreprises opérant notamment dans l'industrie, le BTPH et le transport, de l'action commerciale de la CGCI envers les banques et ses efforts fournis pour écourter les délais de traitement des dossiers.

Entrée en activité en 2006, la Caisse est spécialisée dans l'octroi de la garantie financière aux banques, qui paient une prime (0,5% du montant du crédit), pour couvrir une grande part du risque qu'elles prennent sur le financement des PME en cas de non-remboursement. C'est un dispositif qui vise à conforter les banques

dans la prise de risque. Selon le directeur général de la CGCI, cette dernière a accordé des garanties cumulées pour 4.300 projets, l'équivalent de plus de 180 mds DA depuis sa création et jusqu'à fin 2022. Interrogé sur les indemnités consenties à la suite des sinistres de crédits, ce responsable a fait savoir qu'elles ont totalisé 1,6 md DA au cours de l'année écoulée, précisant néanmoins que ce montant couvre aussi en partie des exercices précédents.

"Ces dernières années, surtout avec la crise sanitaire de Covid-19 et ses répercussions, le taux de sinistralité a augmenté de 5 à 9%", a expliqué le DG de la CGCI, précisant que "les difficultés de certaines PME surviennent au stade de création, plus particulièrement dans le secteur du bâtiment".

En effet, en cas de sinistre d'un crédit garanti, la Caisse indemnise la banque à hauteur de 60% pour un crédit d'investissement ou 80% lorsqu'il s'agit d'un crédit de création d'activité.

Lancement d'une plateforme digitale

Avec un capital social de 20 mds DA, la CGCI est détenue à 60% par le Trésor

public alors que les 40% restantes sont réparties entre six banques publiques (CPA, BDL, BNA, BEA, BADR et CNEP).

La cCaisse, qui garantit les crédits accordés aux PME mais aussi aux toutes petites entreprises (TPE), gère également pour le compte du Trésor public un Fonds de garantie agricole (FGA) en collaboration avec la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), rappelle M. Medjkane.

Doté de 20 mds DA, ce Fonds permet de garantir les financements accordés par la BADR (crédits Rfig, Rfig fédératif et Ettahadi).

En 2022, la CGCI a garanti quelque 12.000 dossiers de crédits agricoles pour un montant total des crédits BADR garantis de 16 mds DA, alors que les indemnités ont totalisé 148 millions DA.

La CGCI, qui agit comme accélérateur de l'octroi de crédits aux PME, offre sa garantie aussi bien aux banques actionnaires qu'aux établissements de crédit spécialisés et les sociétés de crédit-bail (leasing).

S'exprimant, d'autre part, sur le plan de

transformation digitale de la CGCI, son directeur général a annoncé la mise en ligne "avant fin juin" d'une plateforme web permettant de dématérialiser les flux de souscription à la garantie et les déclarations de sinistres et en faciliter l'accès aux banques et établissements financiers partenaires qui sont au nombre de 13.

Ce "Portail extranet de garantie" donnera la possibilité aux banques d'avoir "un gain de temps dans la gestion et le suivi des opérations et un échange en temps réel de documents réglementaires liés à la souscription à la garantie et à l'indemnisation", a-t-il détaillé.

La CGCI s'est déjà dotée récemment d'un système de gestion électronique des documents (GED) qui lui a permis d'assurer un meilleur contrôle des procédures et des circuits de validation des documents, note M. Medjkane.

Par ailleurs, cette institution mise sur le déploiement dans les quatre coins du pays et compte ainsi ouvrir un bureau de liaison à l'Est avant fin 2023, et un autre au Sud en 2024, qui viendront renforcer son réseau local comptant jusque-là une seule direction régionale située à l'Ouest.

R. E.

MAE DES BRICS

Appel à garantir le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental

Les ministres des Affaires étrangères (MAE) des Brics ont approuvé la déclaration conjointe des vice-ministres des Affaires étrangères et les envoyés spéciaux du groupe lors de leur réunion du mois d'avril, laquelle avait appelé à garantir le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Dans le communiqué final sanctionnant leur réunion tenue, jeudi et vendredi au Cap, en Afrique du Sud, les ministres des Affaires étrangères des Brics, ont approuvé la déclaration conjointe publiée par les vice-ministres des Affaires étrangères et les envoyés spéciaux des Brics lors de leur réunion du 26 avril 2023.

En effet, lors de cette réunion préparatoire, tenue le mois d'avril, au prochain sommet de cette organisation qui doit se tenir du 22 au 24 août dans la province de Gauteng, en Afrique du Sud, les participants ont souligné « la nécessité de parvenir à une solution politique durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara



occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies ». Ils ont, à ce titre, exprimé leur « soutien total à la mise en œuvre de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) ».

Les responsables des Brics ont, en outre, exprimé « leur soutien sans réserve à l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental (Staffan de Mistura) et aux efforts qu'il déploie pour faire avancer le processus politique qui aboutira à la reprise du dialogue entre les parties concernées (le

Front Polisario et le Maroc) ». Cette position exprimée par les BRICS a été « accueillie avec satisfaction » par la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, a affirmé à ce propos, que « cette position des Brics constitue, en effet, un message très clair au Conseil de sécurité onusien, et à l'Onu en général, leur rappelant qu'il est grand temps d'assumer les responsabilités qui leur incombent, à savoir faire respecter le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, et faire appliquer le droit inter-

national en matière de décolonisation au Sahara occidental et à la libération des peuples qui souffrent du joug colonial ».

Le chef de la diplomatie sahraouie a, à cette même occasion, appelé la communauté internationale à « soutenir les efforts des Nations unies visant à décoloniser le Sahara occidental » et à « faire pression sur l'occupant marocain pour qu'il cesse ses entraves visant à empêcher la dernière colonie en Afrique et son peuple à accéder à la liberté et à l'émancipation ».

R. I. / Agences

YÉMEN/ONU

L'opération de déchargement du pétrolier Safer achevée d'ici 10 à 14 jours

Le transfert du brut du FSO Safer, un navire de stockage de pétrole endommagé au large de la côte de la mer Rouge du Yémen, sera achevé d'ici 10 à 14 jours, selon David Gressly, coordinateur résident des Nations Unies pour le Yémen.

S'exprimant samedi par vidéoconférence à bord du Ndeavor, un transporteur de brut récemment acheté par l'Onu pour cette opération, Gressly a déclaré que 14 millions de dollars américains supplémentaires étaient nécessaires « immédiatement » ainsi qu'un total restant de 29 millions de dollars pour achever l'opération d'ici 10 à 14 jours, sauf complications.

Le Ndeavor a quitté Djibouti lundi et a accosté au port yéménite d'Al-

Hodeïda avant de se rendre mardi à l'amarrage au large du Safer, où il entamera le délicat processus d'enlèvement de 1,1 million de barils de pétrole, qui risquent fort de se déverser dans la mer.

Une fois que cette bombe à retardement écologique aura été sécurisée, sauvant les écosystèmes de la mer Rouge et les communautés de pêcheurs le long de la côte d'un désastre presque certain, le Ndeavor remorquera le Safer jusqu'à un cour de récupération verte.

Achim Steiner, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement, qui dirige l'opération dans le cadre d'une initiative coordonnée par les Nations unies, a indiqué

qu'il s'agit d'un « jour très spécial et d'une étape vraiment cruciale pour ceux qui suivent la saga du FSO Safer depuis des années ».

Le Safer, fabriqué depuis 47 ans, a été peu ou pas entretenu depuis le début de la guerre au Yémen en 2015 et s'est tellement détérioré que les experts craignent qu'il ne présente un risque imminent de fuite, d'incendie ou d'explosion. Les Nations unies ont prévenu que la marée noire pourrait être quatre fois plus importante que la catastrophe de l'Exxon Valdez survenue en 1989 au large des côtes de l'Alaska, qui est considérée comme la pire marée noire au monde en termes de dommages environnementaux.

R. I. / Agences

ACCIDENT FERROVIAIRE EN INDE

Les personnes « coupables » seront sévèrement punies

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a indiqué, samedi, que l'accident de trois trains survenu dans l'Etat de l'Odisha (est) était un incident « douloureux » et que le Gouvernement ne ménagerait aucun effort pour apporter l'aide nécessaire aux blessés et aux familles des victimes.

Le PM indien, qui s'est rendu sur le

lieu de l'accident, a assuré que les personnes reconnues coupables de l'accident seront « sévèrement punies », ajoutant que des instructions sont émises pour enquêter sous tous les angles.

« Je n'ai pas de mots pour décrire ma tristesse face à cet incident.

C'est une épreuve difficile pour les

familles des personnes touchées », a-t-il dit.

Au moins 288 personnes ont été tuées et plus de 850 autres blessées dans le pire accident ferroviaire qu'ait connu l'Inde depuis plus de deux décennies, indiquent les autorités.

R. I. / Agences

LE MAE PALESTINIEN L'impunité encourage l'occupant à commettre plus de violations

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a dénoncé les actes de vandalisme commis par les milices des colons dans les territoires palestiniens occupés et la construction de six avant-postes à Masafer Yatta au sud d'El Khalil. Dans un communiqué de presse publié samedi, le ministère a affirmé que ces violations sont menées par l'occupation sioniste et les colons contre le peuple palestinien, avec le soutien politique du gouvernement sioniste. La diplomatie palestinienne a souligné, en outre, que l'impunité dont jouit l'occupation sioniste « l'encourage à commettre plus de violations et des crimes, notamment la colonisation et le nettoyage ethnique ».

A cet effet, le ministère des Affaires étrangères a appelé le Conseil de sécurité de l'Onu à faire « ce qui est nécessaire » pour réaliser la résolution 2334 qui exige de l'entité sioniste d'arrêter toutes ses activités de peuplement dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est.

R. I. / Agences

Les Rouge et Noir sur le toit de l'Afrique



Au bout d'un match tendu, l'USM Alger a décroché le premier titre continental de son histoire, en dépit de sa défaite face aux Tanzaniens des Young Africans 0-1 (mi-temps : 0-1), en finale "retour" de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputée samedi soir au stade olympique du 5-Juillet 1962.

La consécration fut longue à se dessiner, eu égard à l'envie et à la détermination de l'adversaire qui s'est déplacé à Alger avec l'intention de remporter le trophée, six jours après sa défaite "at home" lors de la première manche disputée au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam (2-1). Contre toute attente, les joueurs de l'USMA ont mal entamé la partie, en laissant l'initiative du jeu aux Tanzaniens, bien en place en début de

partie, puisqu'ils ont réussi à concrétiser leur première occasion de but. Les Young Africans ont affiché des intentions offensives en acculant la défense algéroise, qui a fini par commettre l'irréparable en concédant un penalty dès la 5e minute de jeu. L'ailier gauche Musonda a obtenu ce coup de réparation après une poussette inutile du latéral droit Saâdi Redouani. Djuma Shabani s'est chargé d'exécuter la sentence, permettant aux siens de prendre l'avantage (7e). Cueillis à froid, les Usmistes sont repartis de l'avant pour refaire leur retard face à une défense des "Yanga" qui n'a rien laissé filtrer. Le tir du Botswanais Tumisang (8e) est arrêté en deux fois par le portier malien des Young Africans Djigui Diarra.

Le parcours complet de l'USM Alger

Le parcours complet de l'USM Alger dans l'édition 2023 de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), remportée samedi soir au stade du 5-Juillet, malgré sa défaite à

domicile contre les Young Africans de Tanzanie (0-1/2-1 à l'aller) :

Phase de groupes :

Adversaires dans le Groupe A : Marumo Gallants (AFS), Saint Eloi Lupopo (RDC), Al Akhdar (LBY) a terminé deuxième du groupe, avec 11 points, soit avec : trois victoires, deux nuls et une seule défaite.

Quarts de finale :

USM Alger 2 – 0 AS FAR | Manche aller
AS FAR 3 – 2 USM Alger | Manche retour

Demi-finales :

ASEC Mimosas 0 – 0 USM Alger | Manche aller
USM Alger 2 – 0 ASEC Mimosas | Manche retour

Finale :

Young Africans - USM Alger 1-2 / Manche aller
USM Alger - Young Africans 0-1 / Manche retour.

Déclarations des entraîneurs

Déclarations des entraîneurs recueillies par l'APS après le sacre de l'USM Alger en Coupe de la Confédération africaine de football 2023, samedi soir au stade du 5 juillet d'Alger, contre Young Africans de Tanzanie (aller : 2-1, retour : 0-1) :

Abdelhak Benchikha (Entraîneur de l'USM Alger) : "Après de longues années d'attente l'USM Alger est enfin sacrée sur le plan continental et décroche l'étoile qui manquait tant à son palmarès. Le mérite revient aux joueurs et à nos supporters qui nous ont soutenu jusqu'au coup de sifflet final, malgré le penalty encaissé en début de match. Je pense que la pression et le manque d'expérience ont beaucoup joué sur cette rencontre que nous n'avons pas maîtrisé comme il le fallait. Le plus important est que nous avons atteint notre objectif après un long parcours de 12 matchs, durant lesquels nous avons fait preuve de courage et d'abnégation. Nous avons raté l'entame de match en encaissant un penalty d'entrée de jeu, mais nous avons apporté les changements nécessaires en deuxième mi-temps pour garder l'avantage obtenu au match aller.

L'USMA mérite ce trophée, notamment, après avoir sacrifié le championnat national pour obtenir cette Coupe d'Afrique. Je dédie ce trophée à tous les anciens joueurs de l'USMA de Meziani, Saadi, Abdouche, Hadj Adlene et Dziri, qui n'ont pas eu la chance de remporter ce trophée. Je suis l'homme le plus heureux sur terre après cette consécration, qui vient couronner 25 ans de carrière en tant qu'entraîneur."

Nasreddine Nabi (Entraîneur de Young Africans) : "Bravo et félicitations à l'USMA pour ce sacre. Nous avons perdu cette finale à l'aller. Nous avons essayé de rattraper notre retard à Alger, mais finalement, même si nous avons réussi à remporter la manche retour, le résultat final a été insuffisant. Nous sommes très déçus par cette issue défavorable, mais c'est la volonté de Dieu. Encore une fois, bravo à l'USMA."

Déclarations des joueurs

Déclarations des joueurs recueillies par l'APS après le sacre de l'USM Alger en Coupe de la Confédération africaine de football 2023 contre Young Africain de Tanzanie (aller : 2-1, retour : 0-1), samedi soir au stade du 5 juillet d'Alger :

Messala Merbah (Milieu de terrain - USM Alger) : "C'était un titre difficile à décrocher, d'autant plus que je reviens de blessure. Je suis très content de ce sacre, qui est le premier titre de ma carrière et c'est une étoile sur le

maillot de l'USM Alger. Un grand merci à tous nos supporters, qui nous ont soutenu durant toute la saison et un grand bravo à toute l'équipe et le staff technique."

Oussama Benbot (Gardien de but - USM Alger) : "C'était une finale retour avec beaucoup de pression, mais nous avons réussi à tenir bon jusqu'au coup de sifflet final. Je suis très content d'avoir réussi à décrocher ce titre continental avec l'USM Alger, après avoir perdu ma première finale en Coupe de la

Confédération en 2021 avec la JS Kabylie. Je dédie ce trophée à tous les Algériens et particulièrement les supporters de l'USM Alger qui ont été derrière nous jusqu'à la dernière minute."

Saadi Redouani (Défenseur - USM Alger) : "Nous avons eu un parcours de champion depuis le début de la compétition et nous sommes parvenus à soulever le trophée devant nos supporters. Cette finale retour a été très difficile à gérer notamment après notre victoire en

Tanzanie. Nous avons mal entamé la rencontre en encaissant un but en début de match, mais la solidarité du groupe et le soutien de nos supporters nous ont permis de nous surpasser et gagner cette Coupe d'Afrique tant attendue."

Abderrahmane Meziane (Attaquant - USM Alger) : "J'ai promis aux supporters que nous allions décrocher ce titre continental et j'ai tenu ma promesse. Je dédie ce titre africain à Billel Benhammouda, qui nous a

tragiquement quitté il y a une année."

Abdelfetah Ismail Belkacemi (Attaquant - USM Alger) : "C'est un titre africain que nous avons décroché après de grands sacrifices de la part de tous les joueurs et les membres du staff technique. Ce soir les joueurs ont tout donné sur le terrain pour remporter ce trophée continental qui restera dans l'histoire de l'USMA. Un grand merci à nos supporters qui ont joué le rôle du 12e homme sur le terrain."

TAKEN



20h05



Un ancien agent des services secrets américains débarque à Paris pour se lancer sur les traces d'un redoutable gang de la mafia albanaise, spécialisé dans la traite des femmes, qui a kidnappé sa fille... Bryan, ancien agent des services secrets américains, se rend à l'anniversaire des 17 ans de sa fille Kim qui vit avec sa mère Lenore, remariée à un riche homme d'affaires. Il est contacté par ses anciens collègues reconvertis en agents de sécurité et accepte de jouer les gardes du corps pour une pop star qu'il va tirer des griffes d'un fan psychopathe...

COMMISSAIRE MAGELLAN
PREMIÈRE BALLERINE



20h20



La patronne d'une entreprise de joaillerie a été assassinée. Simon Magellan et Selma enquêtent ! Sybille, une jeune danseuse classique, se produit au relais Monséguir sous les yeux admiratifs de sa mère, Johanne, de son père, Amaury, de sa professeure, Sacha, et de sa mécène, Lorraine, une créatrice de bijoux. Mais lorsque Lorraine est tuée, Magellan découvre que le vrai père de Sybille est un repris de justice du nom de Zacharie...

ABYSSES



20h10



Charlie Wagner, une jeune biologiste marin, est affectée dans un avant-poste isolé des îles Shetland. Au cours d'un contrôle de routine, Charlie découvre de grandes quantités de glace de méthane à la surface de l'eau. Or on n'en trouve généralement qu'à de grandes profondeurs. Peu après, d'étranges incidents commencent à se produire un peu partout dans le monde. Au Pérou, un pêcheur meurt dans un banc de poissons. Au Canada, Leon Anawak, qui travaille pour l'Institut océanographique de Vancouver, découvre qu'une orque échouée sur une plage a attaqué sans raison des bateaux de pêcheurs...

LE MUR DE L'ATLANTIQUE



20h10



Pendant la Seconde Guerre mondiale, en Normandie. Un Français moyen, qui n'aspire qu'à sa tranquillité, devient bien malgré lui un héros de la Résistance. En dépit des restrictions, Léon Duchemin, paisible restaurateur normand, parvient à satisfaire ses clients, aidé par sa sœur, la fantaisiste Maria, et sa fille, Juliette. Sa clientèle, des plus disparates, va de l'ordonnance de Rommel, grand amateur de Chartreuse, au chef local de la Résistance, le bel Armand. Lequel entretient les meilleures relations avec Heinrich, un Feldwebel particulièrement malchanceux...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES GRANDS ESPACES



19h55



Le destin d'un marin pacifique confronté aux mœurs brutales de l'Ouest à l'occasion d'un conflit entre grands propriétaires. James McKay, ancien marin, vient de quitter Baltimore pour se rendre dans un village des prairies du Middle West. Là, il doit épouser Patricia, la fille du major Terrill, l'arrogant propriétaire d'un vaste ranch. À son arrivée dans le bourg, McKay est maltraité par Buck Hannassey et ses frères. Alerté, le major organise une expédition punitive contre les Hannassey. Plongé malgré lui au cœur de cette querelle, James tente d'en comprendre les raisons...

SALE TEMPS POUR
LA PLANÈTE



20h00



Tout le monde connaît les magnifiques châteaux des bords de la Dordogne, les délices de la truffe et de la noix locale ou encore les merveilleuses grottes préhistoriques qui jalonnent la "Vallée de l'Homme". En revanche, peu de gens savent que ces trésors patrimoniaux du Périgord sont menacés par les caprices du climat. Les épisodes pluvieux sont devenus rares, mais très brutaux. Ils érodent les roches qui soutiennent les forteresses du Moyen-Âge. La truffe et la noix, elles, tendent à disparaître ou à s'altérer sous l'effet de la sécheresse...

MARIÉS AU PREMIER
REGARD



20h10



Pour la saison 7, 14 participants ont été sélectionnés pour se marier au premier regard. Cette nouvelle édition réserve des surprises ! Les experts Estelle Dossin et Gilbert Bou Jaoudé font face pour la première fois à des demandes exceptionnelles de la part des participants et de leurs familles. Après s'être dit "oui" le grand jour, les couples nouvellement formés doivent apprendre à se connaître lors d'un voyage puis chez eux. Ils découvrent peu à peu la personnalité de celui ou celle avec qui ils sont censés passer le reste de leur vie.

SHERLOCK
LE DERNIER PROBLÈME



20h05



Dans une localité tranquille sur la côte balistique, une jeune fille de 14 ans est retrouvée morte sur la plage. La commissaire locale, Hella Christensen, reconnaît immédiatement la victime : il s'agit de Jenni, la fille de ses voisins et amis, Silke et Hauke Broder. Son nouveau chef, Simon Kessler, venu de Kiel, prend en charge l'enquête. La question est de savoir si le meurtrier est une personne extérieure ou au contraire une personne proche de la victime et de sa famille. Les relations au sein de la localité sont mises à rude épreuve...



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:36
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:58
Icha	21:41

SAHARA OCCIDENTAL

L'EXPULSION PAR L'OCCUPANT MAROCAIN DE DEUX AVOCATES ESPAGNOLES VIVEMENT DÉNONCÉE

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé samedi des territoires sahraouis occupés deux avocates espagnoles mandatées par le Conseil général des avocats espagnols qui a vivement dénoncé cette attitude s'inscrivant dans le cadre de la politique du Maroc d'interdire aux observateurs étrangers l'accès au Sahara occidental.

Le Conseil général des avocats espagnols (CGAE) a dénoncé, dans une lettre écrite au ministère des Affaires étrangères, le fait que deux avocates espagnoles de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental, Inés Miranda et Lola Travieso,

aient été expulsées de la ville occupée de Laâyoune, "sans aucun motif valable." Le CGAE a appelé le "ministère des Affaires étrangères à formuler une plainte écrite aux autorités marocaines pour avoir empêché l'accès (aux territoires sahraouis occupés) des deux avocates espagnoles."

Il a, en outre, informé le ministère que "les avocates Inés Miranda et Lola Travieso voyageaient sur un vol des Iles Canaries vers Laâyoune occupée dans le cadre d'une mission d'observation approuvée par les avocats espagnols. Mais alors qu'elles s'apprêtaient à quitter l'avion, les forces de sécurité marocaines leur ont même refusé le droit de descendre des escaliers de l'appareil" dans un premier temps.

Dans leur missive, "les avocats espagnols ont réitéré leur soutien au travail effectué par l'association de juristes susmentionnée, qui n'est autre que de vérifier le respect des droits de l'Homme et de dénoncer leur violation dans l'ancienne colonie espagnole."

"Les avocates espagnoles ont été détenues illégalement et soumises à des traitements humiliants pendant plusieurs heures à l'aéroport de la ville occupée de Laâyoune, puis expulsées du territoire", a-t-on fait savoir.

Dans le même contexte, l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (IAJUWS) a élevé la voix pour protester contre "le boycott systématique et continu des missions d'observation des droits de l'Homme au Sahara occidental par les autorités d'occupation marocaines." "Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires en attente de décolonisation. Et l'Espagne est légalement sa puissance administrante. Cependant, depuis que l'Espagne a abandonné le territoire en 1975, l'obligation non seulement de le décoloniser, mais aussi de rendre compte



de la situation de sa population, comme l'exige l'article 73 de la Charte des Nations unies, a été violée", dénonce l'association. De même, l'IAJUWS rappelle que "ce boycott des missions d'observation des droits de l'Homme affecte également l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, qui tente depuis deux ans d'accéder au territoire pour remplir la mission confiée par la communauté internationale quant à la recherche d'une solution au conflit" au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. De même, "le travail de nombreux rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et de toute organisation non gouvernementale qui cherche à dévoiler les crimes graves perpétrés par le Maroc

contre le peuple du Sahara occidental est entravé", rappelle la même source.

Pour sa part, le Bureau exécutif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA) a déploré dans un communiqué l'expulsion des deux avocates espagnoles et souligné que "ce n'est pas la première fois que le Maroc, sans justification aucune, oppose son veto à l'entrée des deux avocates au Sahara occidental et les empêche d'accomplir leur travail". Pour le CODESA, "le Maroc ne souhaite pas que des juristes et des observateurs internationaux se rendent au Sahara occidental occupé, pour continuer à réprimer et maintenir son blocus militaire, policier et médiatique imposé au territoire."

FOOTBALL

Karim Benzema quitte le Real Madrid



Karim Benzema, ballon d'or 2022, va quitter le Real Madrid à la fin de la saison, après 14 saisons passées dans le club espagnol, a annoncé ce dernier dimanche. « Le Real Madrid CF et notre capitaine Karim Benzema ont trouvé un joueur de notre club », a écrit le Real dans un communiqué publié à quelques heures du dernier match de la saison en Championnat d'Espagne face à l'Athletic Bilbao (18h30).

Arrivé en 2009 à Madrid en provenance de Lyon, Benzema laisse à 35 ans une trace indélébile au sein du club madrilène, avec 25 titres dont cinq Ligue des champions. Son dernier sacre européen, en 2022, lui a ouvert les portes du Ballon d'Or, le premier pour un joueur français depuis Zinédine Zidane en 1998. Il a échoué cette saison en demi-finale de C1 contre Manchester City. Le N.9, longtemps resté dans l'ombre de Cristiano Ronaldo pendant les années madrilènes du Portugais, a pris les commandes du jeu offensif du Real une fois CR7 parti, en 2018. Il est actuellement, derrière son ancien coéquipier, le deuxième meilleur buteur de l'histoire du club, avec 353 buts.

« Le parcours de Karim Benzema au Real Madrid a été un exemple de comportement et de professionnalisme, lui qui a parfaitement représenté les valeurs de notre club. Karim Benzema a gagné le droit de décider de son avenir », explique le Real dans son communiqué, laissant entendre que Benzema a décidé lui-même de ne pas prolonger son contrat. Le Real a annoncé la tenue mardi à 12h00 d'un hommage à son joueur, en présence du président du club Florentino Perez.

PALESTINE

LES COLONS PROFANENT À NOUVEAU L'ESPLANADE D'AL-AQSA

"Des dizaines de colons emmenés par un responsable sioniste extrémiste ont pris d'assaut, ce dimanche, les cours de la mosquée d'Al Aqsa, sous la protection de la police sioniste", a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

"Les colons sionistes se sont introduits par groupes successifs dans la mosquée du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches dans ses esplanades et ont effectué des rituels talmudiques du côté est de ce troisième site le plus saint de l'Islam en prêchant sur le présumé temple", précise Wafa. La mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et les agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte. "En 2022, la mosquée a été prise d'assaut environ 262 fois par 48.000 colons sionistes", selon le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses.

Par ailleurs, pas moins de 112 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie occupée à la suite des attaques sionistes depuis le début de l'année 2023, selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies dans les territoires occupés. Le rapport, publié vendredi dernier, affirme qu'entre le 1^{er} janvier et le 29 mai 2023, les forces sionistes ont assassiné 112 Palestiniens en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, soit plus du double du nombre de martyrs (53) au cours de la même période en 2022. Un total de 4.296 Palestiniens ont été blessés lors des attaques de l'armée sionistes durant la même période qui a vu la démolition de 575 maisons palestiniennes, selon le même document. Quant aux attaques des colons, le rapport fait état de 409 attaques contre des Palestiniens et leurs biens, dont 304 ont causé des dégâts matériels et 105 des blessés.

APRÈS L'EXPIRATION DU CESSEZ-LE-FEU

Les combats reprennent à Khartoum

"Une forte escalade des affrontements a été constatée hier, dans plusieurs quartiers de la capitale soudanaise après l'expiration d'un accord de cessez-le-feu au Soudan", selon des médias.

L'accord de cessez-le-feu entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a commencé le 22 mai et a expiré samedi soir. Cela avait conduit à une certaine diminution de l'intensité des combats et à un accès humanitaire limité, mais comme les accords de trêve précédents, il a été violé à plusieurs reprises. Selon des médias, parmi les zones où des combats ont été signalés dimanche figuraient le centre et le sud de Khartoum et Bahri, de l'autre côté du Nil Bleu au nord. Au-delà de la capitale, des combats meurtriers ont également éclaté dans la région occidentale reculée du Darfour, déjà marquée par d'énormes défis humanitaires. Le conflit de sept semaines au Soudan a fait des centaines de morts, déplacé quelque 1,2 million de personnes à l'intérieur du pays et provoqué la fuite de 400 000 autres vers les pays voisins.